

# La biodiversité : relever le défi sociétal

---

## Groupe des personnalités qualifiées

**M. Hochart :** La biodiversité est, l'avis le rappelle bien, d'une importance capitale ; sa préservation est essentielle car elle représente une réserve biologique et génétique totalement inévaluable en l'état actuel de nos connaissances scientifiques. La maintenir est un acte conservatoire pour les générations qui nous suivront.

J'ai trouvé dans cet avis bien assez de points positifs pour le voter.

Je voudrais insister sur trois points de l'avis qui me paraissent essentiels et que j'extrais pour les souligner :

la mise en place de l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur l'économie des écosystèmes et la biodiversité) qu'on devrait calquer sur le GIEC qui traite du changement climatique, est un enjeu majeur ;

les enjeux de la biodiversité dans les départements et territoires d'Outre-mer qui cumulent 90 % de la biodiversité spécifique de la France sont à juste titre mis en exergue ;

le problème des brevets sur le vivant, nommé bio-piraterie dans l'avis, est extrêmement préoccupant et lèse les territoires investigués de la possibilité d'exploiter leurs propres ressources sans verser de royalties aux entreprises s'étant accaparés des molécules végétales.

Je voudrais par ailleurs préciser dans la dixième recommandation " Accroître la mobilisation des acteurs économiques ", revenir sur les acteurs du monde agricole.

Il n'apparaît pas ici l'intérêt économique et écologique que peuvent tirer les agriculteurs à titre individuel et collectif d'une augmentation de la biodiversité sauvage et domestique sur leurs exploitations et dans leurs territoires.

Juste un exemple : le verger français fait aujourd'hui l'objet de vingt-huit traitements phytosanitaires par an. La lutte intégrée, qui se développe de plus en plus, permet de les diviser par trois, voire par quatre, et ceci en faisant appel à la biodiversité génétique et à la biodiversité écosystémique, notamment avec l'aide de ce qu'on appelle les auxiliaires de culture.

Pour cette raison, je propose deux amendements préconisant une politique de vulgarisation pour en faire connaître à tous l'intérêt et les bénéfices.

Par ailleurs, je reste très précautionneux, voire méfiant, sur l'idée de donner une valeur à la biodiversité, rendant ainsi marchand un élément dont on n'a aujourd'hui aucune possibilité d'évaluer l'importance future, ni donc sa valeur .

# La biodiversité : relever le défi sociétal

---

## Groupe des personnalités qualifiées

**M. Jouzel** : De façon très directe, je souhaite, en préambule, vous dire que cet avis sur la biodiversité, auquel j'ai contribué au titre de membre de la section de l'environnement, ne me satisfait pas pleinement. Des discussions que j'ai eues avec des collègues, je comprends ne pas être le seul à formuler certaines réticences. Les raisons en sont diverses mais l'absence de propositions originales, de nature à faire la différence, est le plus souvent évoquée. Beaucoup de points abordés dans cet avis sont intéressants mais probablement y manque-t-il quelques idées vraiment novatrices qui en feraient un avis plus fort et plus percutant. À la décharge de notre section, et de notre rapporteur Marc Blanc que je remercie pour son implication, il faut reconnaître la difficulté de donner cet avis quelques semaines après la publication de la Stratégie nationale sur la biodiversité dont la mise en place a été largement conduite en parallèle au travail collectif de rédaction de notre avis. Ce calendrier qui nous a été imposé puisqu'il s'agit d'une saisine gouvernementale, ainsi que le temps limité que nous avons pu consacrer à cet avis, ne lui étaient pas favorables.

Au-delà de ce commentaire en demi-teinte, je souhaite apporter, à travers mon vote, mon soutien à cet avis. Et ce pour une double raison :

- je partage sans réserve le constat qui y est fait dans son paragraphe introductif "*Protéger la biodiversité répond à une urgence écologique, économique et sociale*". Chercheur, je ne suis pas du tout un spécialiste de la biodiversité. Mais, immergé dans ce qui touche à l'influence des activités humaines sur notre climat, je suis bien conscient que le réchauffement climatique à venir exacerbera la perte de biodiversité ;
- même si certaines de nos recommandations s'inscrivent simplement dans la dynamique de la Stratégie nationale de la biodiversité, notre avis ne peut que la renforcer et accélérer sa mise en œuvre. Et puis d'autres recommandations sont propres à notre avis ; cela a été souligné dans la présentation qui nous en a été faite par Marc Blanc. Ainsi, je suis particulièrement sensible, et en phase, avec celle concernant la mise en place de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité, l'IPBES. Le GIEC, le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, dont la mission est d'établir un diagnostic critique aussi complet que possible sur les différentes facettes du réchauffement du changement climatique, joue un rôle clé dans ce domaine. L'IPBES, avec ses spécificités, est appelée à jouer un rôle tout aussi important dans celui de la biodiversité et nos recommandations vont tout à fait dans ce sens .